

## **Demande d'autorisation préalable à un cumul d'activités**

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré public département de Meurthe-et-Moselle

### **RAPPEL REGLEMENTAIRE :**

ARTICLE L121-3 du Code général de la Fonction publique : « l'agent public consacre l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées »

ARTICLE L123-8 du Code général de la Fonction publique : « L'agent public peut être autorisé par l'autorité hiérarchique dont il relève à exercer une activité à titre accessoire, lucrative ou non, auprès d'une personne ou d'un organisme public ou privé. Cette activité doit être compatible avec les fonctions confiées à l'agent public, ne pas affecter leur exercice et figurer sur la liste des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire ».

### **NOM et PRENOM :**

Lieu d'affectation :

Quoté de service :

Date de début de l'activité envisagée :

Date de fin de l'activité envisagée :

Type d'activité envisagée (veuillez cocher l'activité correspondante sur la liste, puis renseigner une description succincte)

- Expertise et consultation
- Enseignement et formation
- Activité à caractère sportif ou culturel, y compris encadrement et animation dans les domaines sportif, culturel ou de l'éducation populaire.
- Activité agricole dans une exploitation
- Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale
- Aide à domicile à un ascendant, un descendant, à votre époux, partenaire de Pacs
- Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers
- Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif (association, fondation, association contribuant au service public).
- Mission d'intérêt public de coopération internationale
- Services à la personne
- Vente de biens produits personnellement
- Chauffeur de bus scolaire

**DESCRIPTION DE L'ACTIVITE :** indiquer le nom de l'organisme et le lieu d'exercice, la modalité de rémunération et le statut

Date de la demande de l'enseignant :

Signature de l'enseignant :

## Section à compléter par l'Inspecteur/trice de l'Education Nationale de circonscription

### Favorable

Défavorable pour le motif suivant :

## Visa et cachet

## Décision de monsieur le Directeur Académique des Services de l'éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle

Favorable

Défavorable pour le motif suivant :

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle,  
Emmanuel BOUREL

